

Annexe 2 - FICHE DE PRÉSENTATION DE PROJET

> *Dans quelles catégories votre projet s'inscrit il ?*

Frugalité en énergie / Nouveaux processus

> *Désignation du projet :*

**"L'Atelier Malon"
Atelier bois, espace de travail partagé et logement.**

> *Lieu de la réalisation du projet :*

Marseille, Bouches-du-Rhône

> *Désignation de la maîtrise d'ouvrage :*

Privée

> *Composition de la maîtrise d'oeuvre :*

**Sara Oliviero (Architecte)
Entreprises : Dimension Bois (Charpentier), Tintoretto (Gypcier), auto-
construction et chantiers participatifs**

> *Contenu de la mission de la maîtrise d'oeuvre :*

Mission complète, gestion des chantiers participatifs et de l'auto-construction

> *Type d'ouvrage et étendus des travaux (extensions, réhabilitation):*

Réhabilitation de l'ensemble du bâtiment

> *Surface de plancher :*

360 m2

> *Année de réalisation :*

De 2018 à 2021

> *Coût des travaux :*

100 000 euros HT

> *Description du projet :*

L'implantation de cette ancienne marbrerie en retrait de la rue en fait le lieu propice des pauses en balade et des rencontres sociales. Le programme s'oriente naturellement vers la construction d'un lieu de vie et d'échange, construit sur la complémentarité des usages : la création d'un atelier partagé entre diverses professions associé à la création d'un logement. Les usagers de l'atelier jouissent de l'espace en journée, tandis que les habitants jouent le rôle de gardiens et profitent de l'ensemble du lieu hors des heures de travail. La présence permanente de vie sur place permet de réduire le système de sécurité, d'assurer l'entretien et la maintenance.

Le temps est laissé à la construction, 3 ans pour réhabiliter le bâtiment entre observation, expérimentation de systèmes constructifs et mise en œuvre des ressources présentes sur place ou de ressources locales.

Le projet expérimente la notion de confort de notre société moderne. Qu'est-ce que le vrai confort ? La mutualisation des espaces demande l'effort de l'apprentissage du partage et permet une vie sociale épanouie. Un environnement agréable à l'œil, des matériaux nobles et naturels, dont l'ambiance sonore est reposante et où l'on sent la variation douce de la température et de l'hygrométrie selon les saisons. Se relier à la nature, même en ville. Savoir apprécier la brise, le rayon de soleil qui tape sur le sol en hiver et qui nous indique l'heure. Apprendre à regarder les lignes de fuites que créent l'architecture, la transversalité des espaces, et pouvoir se retrancher dans un coin plus intime quand il le faut, permet d'assurer la durabilité de la vie en communauté heureuse.

Par son caractère social, le projet se tourne naturellement vers une décroissance matérielle, l'utilisation de matériaux non industrialisés et locaux. Son empreinte environnementale est réduite au minimum. Le chantier est une mise en valeur de l'existant, donc longue en durée mais économe et frugale.

> *Mention des principes particulièrement mis en valeur dans le projet :*

Complémentarité des usages, économie des ressources en construction et en chauffage, ventilation naturelle, bien-être au travail par l'ambiance acoustique et thermique.

> *Système constructif :*

Le bâtiment existant est constitué de murs porteurs périphériques en pierre de 50 cm d'épaisseur, un plancher bois, une charpente bois. Les travaux consistent en la restauration de la charpente aux sections de bois remarquables (portées de 14m en bois massif)

Il sera construit uniquement des cloisons en bois ou bois/verre. Les enduits seront en terre récoltée localement (massif de la Sainte Victoire).

Construction du "nuage" : renforcement de la structure existante avec doublage des solives bois.

Création d'un portique bois avec plancher en porte à faux. Création d'une coque en plâtre constituée de fer à béton, grillage et plâtre.

> *Isolation :*

Réfection de la toiture avec restauration de la charpente y compris chevrons. Méthode du sarking pour isoler la toiture par l'extérieur : fibre de bois compactée + pare pluie réflecteur de chaleur + lame d'air ventilée.

Isolation par l'extérieur de la paroi froide à l'EST : laine de bois + bardage. Les autres murs sont en pierre de 50 cm d'épaisseur et ne requiert pas d'isolation.

Isolation du plancher R+1 en copeaux de bois.

> *Systèmes :*

- Ventilation : Ventilation naturelle de l'espace de travail : Prise d'air en façade Nord au RDC par le patio et évacuation de l'air chaud par le "moucharabieh de toit". Ventilation naturelle du logement : Prise d'air par la fenêtre à soufflet en façade nord et évacuation par une fenêtre de toit. Les deux espaces bénéficient d'un complément de ventilation en étant totalement traversants Est/Ouest.

L'équilibre entre les ouvertures et les protections solaires, la manipulation des équipements par les usagers et l'entretien de la végétation font partis intégrante de la conception du projet et ont un rôle important pour un confort d'été optimal.

- Chauffage : Poêle à bois chauffant l'ensemble de l'espace, utilisant uniquement les chutes de l'atelier bois. Les nombreuses chutes permettent également de chauffer d'autres foyers du quartier.

- ECS : Ballon d'eau chaude électrique.

- Production d'énergie : Non. Branchement au réseau Enedis de la ville

> *Labéllisation / Démarche :*

Aucune labéllisation